

même plus onéreuses. En conséquence, S. M. ordonne, par le second Edit, que généralement toutes les Rentes, Intérêts ou Charges annuelles de l'Etat, perpétuelles ou viagères, qui se payent sur les revenus de la Couronne, seront remboursables & rachetables, savoir, les Rentes & Charges annuelles & perpétuelles, même celles qui s'acquittent actuellement à la Caisse des Amortissemens; au remboursement particulier desquelles S. M. n'entend d'ailleurs rien innover par le nouvel Edit, à raison du denier vingt, sans égard à leur capital originaire; & celles qui sont viagères, soit simples, soit avec accroissement, sur le pied du capital payé par les possesseurs d'icelles pour leur constitution. Elle fixe en même-tems les détails & la forme des remboursemens avec les modifications particulières que peut exiger la différence des cas.

Les Biens réputés immeubles, qui sont aujourd'hui une partie considérable de la fortune des Sujets, ne contribuant pas à la plupart des charges de l'Etat, S. M. ordonne par sa Déclaration, que les Actes translatifs de propriété des Offices, des Rentes constituées à prix d'argent, même dans les Pays où elles sont réputées meubles, & tous autres Biens & Actions réputés immeubles, même les Donations entre vifs & Testamentaires des Biens mobiliers, seront sujets à l'insinuation & au centième denier de la valeur desdits biens, conformément aux différens réglemens déjà établis à ce sujet: Veut aussi S. M. que lorsque lesdits biens réputés immeubles seront acquis par les gens de main-morte, ils soient assujettis pareillement au droit d'amortissement, même les Rentes dûes par le Roi, par le Clergé, ou par tous autres Corps de Communautés, & celles constituées sur les Aides & Gabelles, dérogeant à tous Edits, Déclarations & Réglemens à ce contraires. S. M. ordonne en outre que les quatre sols pour livre, même les deux nouveaux sols pour livre établis par sa Déclaration dudit 3. Février 1760 & par l'Edit du présent mois, soient perçus en sus desdits droits d'insinuation & d'amortissement, tant que lesdits six sols pour livre auront lieu.